



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-758**

Séance publique du

12 juillet 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1197473-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE A L'UPPA-CHAIRE OPTIMA (OBSERVATOIRE DE PILOTAGE ET DE L'INNOVATION MANAGÉRIALE DES ADMINISTRATIONS) RELEVANT DES DÉLÉGATIONS ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOU, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources
Direction Contrôle de gestion

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE A L'UPPA-CHAIRE OPTIMA (OBSERVATOIRE DE PILOTAGE ET DE L'INNOVATION MANAGÉRIALE DES ADMINISTRATIONS) RELEVANT DES DÉLÉGATIONS ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence est une ville innovante qui souhaite faire évoluer ses réflexions et ses pratiques tout en soutenant le monde universitaire et la recherche scientifique. Dans le cadre de l'Évaluation des Politiques Publiques, la Ville propose d'intégrer des réseaux universitaires et professionnels pour développer ses outils, ses pratiques, renforcer l'évaluation de l'action publique locale et plus globalement, mettre la recherche universitaire au service de l'innovation territoriale.

Ainsi, il est proposé de conventionner avec l'UPPA- chaire universitaire Observatoire du Pilotage et de l'Innovation Managériale locale (OPTIMA) spécialisée sur les questions d'innovation et d'évaluation. Cette chaire ayant pour ambition de:

- constituer un observatoire du pilotage et de l'innovation managériale locale pour mieux connaître et comprendre les pratiques locales concernées,
- partager ces innovations à l'échelle locale et nationale, entre universitaires et praticiens,
- accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de ces pratiques innovantes,
- constituer un laboratoire de fabrication de l'innovation locale, de manière collaborative avec les acteurs locaux (notamment les usagers/citoyens/contribuables),
- être force de propositions en termes d'outils et de modalités de fonctionnement innovants répondant aux mutations du contexte local.

Cette chaire développe actuellement un réseau sur la plan national avec 14 autres universités et 15 partenaires publics.

Ce partenariat permettra ainsi à la Ville de soutenir les différentes activités de recherche, de bénéficier d'un rayonnement national sur les questions d'innovation territoriale, de management public local, de pilotage et d'évaluation des politiques publiques. Notre Ville sera donc au cœur des réflexions sur les recherches et outils développés par le réseau.

Vu l'intérêt communal d'intégrer un réseau d'experts sur les questions d'innovation territoriale et d'évaluation je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER**: une participation pour un montant de 5 000 € à l'UPPA pour la Chaire Optima
- **DIRE** que cette dépense en résultant sera imputée sur la ligne budgétaire 025-6748-920/1098 qui présente les disponibilités suffisantes.
- **ADOPTER** la convention établit individuellement entre la Ville et l'université concernée
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document afférent.

DL.2021-758 - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE A L'UPPA-CHAIRE OPTIMA
(OBSERVATOIRE DE PILOTAGE ET DE L'INNOVATION MANAGÉRIALE DES
ADMINISTRATIONS) RELEVANT DES DÉLÉGATIONS ÉVALUATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

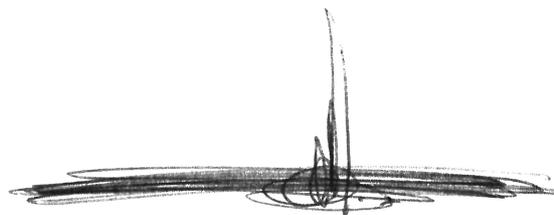
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 16/07/2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00